

Compte rendu de la Commission Régionale d'Action Sociale (CORAS)

- 11 mai 2015 -

1 – Bilan 2013 et 2014 des crédits sociaux

La CORAS s'est réunie une seule fois en 2014 car l'assistante sociale a eu des problèmes de santé et a été partiellement remplacée par la responsable de l'action sociale.

La baisse du nombre **d'aides exceptionnelles** est assez importante. Un groupe de travail a été créé pour en trouver la raison : dossier trop intrusif (l'agent doit fournir ses relevés de compte et éventuellement ceux de son conjoint), critères trop précis. Une solution serait d'harmoniser le processus et d'opter pour l'anonymat du dossier tout au long de son traitement.

Crèches : 6 conventions (une à Nancy, une à Vandoeuvre, les bébés bugs à Vandoeuvre, la crèche du technopôle à Vandoeuvre, 2 nouvelles conventions à Dijon et à Reims pour répondre à un besoin urgent d'une famille). Le budget est à la hausse, la convention « bébés bugs » à Vandoeuvre ayant augmenté

Restauration : on note une baisse de fréquentation au restaurant Cosmos à l'Inist à Vandoeuvre, baisse que l'on retrouve également au niveau national. Création d'un nouveau restaurant à Metz. Les titres repas destinés au personnel non permanent recruté en CDD sont à peu près stationnaires.

2 – Bilan 2013 et 2014 de l'activité de l'assistante sociale

Augmentation conséquente des rencontres avec les agents, en majorité des femmes. Le plus grand écart étant celui relatif aux problèmes conjugaux

8 axes d'intervention :

➤ La famille

Maternité, paternité

Garde d'enfant

Problèmes conjugaux

Problèmes parentaux (ascendants, descendants)

Permanence notariale

➤ Vie professionnelle

Recrutements

Mobilité

Difficultés au travail

➤ Santé

Suivi des agents en congé maladie (maladie ordinaire, congé longue maladie, congé longue durée, temps partiel thérapeutique, maladie professionnelle, accident du travail)

Invalidité

Mutuelles

➤ Retraite

Conseils

Evaluations du montant de la pension civile

➤ Logement

Conseils

Prêts

Demande de logement

Permanence ADIL

➤ Handicap

Recrutements

Aménagements de poste

Reconnaissance CDAPH

Relations avec les partenaires (MDAPH, secteur associatif)

➤ Budget et aides financières

Aides financières

Prêts

Surendettement

Demande de protection (curatelle, tutelle)

Accompagnement budgétaire

CESU ponctuel et CESU handicap

➤ Décès

Accompagnement des familles

Accès aux droits (capital décès, réversion, mutuelles)

3 – Informations nationales sur le nouveau dispositif de la politique sociale en faveur du logement

- Collaboration avec Nexity qui recherche pour les agents CNRS qui en font la demande des locations de logements meublés (cela va du studio au F2). Une communication à tous les agents est prévue début juin.

- Pour les nouveaux recrutés qui ne disposent pas de caution, le CNRS prend en charge la 1^{ère} année de cotisation de l'assurance de garantie des loyers impayés.
- Pour ce qui concerne le prêt bonifié de l'accession propriété, c'est le revenu fiscal de référence qui est pris en compte et non plus l'indice.

4 – Situation de la crèche de Dijon

Des travaux doivent être entrepris afin d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche. Un berceau supplémentaire génère un coût de 8 200 € par an. La CORAS doit nous demander notre accord avant le début des travaux.

Pour rappel, voici les coordonnées du service social :

Centre Médico-Social (CMS)
9 rue Notre-Dame des Pauvres
54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY
Tél : 03 83 53 95 52

Courriel : sabine.bourson@dr6.cnrs.fr

Vos élus SNPTES

Pascaline Hoël



Syndicat national des personnels techniques, scientifiques et des bibliothèques,
de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture

18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél : 01 48 84 08 62 - Fax : 01 48 84 11 10
Courriel: secretariat@snptes.org - Site web : <http://www.snptes.fr>

